

Présents : Alexis, Cloé, Alexandre, Lucas, Clara, Lucie, Léane, et Juliette.

- les 2 élus référents : Manu Pelé, Anne-Marie Drouilleau excusée (AJMR)

- le coordonateur : Martin Slaghuis

Absents : Bérénice, Camille, et Inès

Objet : Suite du projet infrastructures sportives

10h Accueil de M Gontier Président du syndicat du canal, par les élus adultes et enfants.

Présentation du CMJ et de son fonctionnement, puis très vite les jeunes prennent la parole et Alexandre présente le projet de parcours sportif. Ensuite M. Gontier présente le canal les contraintes, puis nous projette le filme sur le canal.

S'en suit des échanges liés à l'implantation d'ateliers, M Gontier nous précise qu'il ne faut rien installer entre le canal et le chemin de halage par contre nous pouvons utiliser tous les espaces à l'extérieur du chemin. Il nous demande de ne pas utiliser des couleurs vives, et au fil de la discussion il précise qu'il ne faut pas toucher aux platanes car ils sont classés par contre les essences exogènes tel que l'acacia peuvent être coupés.

11h nous faisons une coupure avec collation et remercions M. Gontier pour sa participation.

11h15 reprise. Nous rentrons aussitôt dans le vif du sujet, quels ateliers ?

Rajouter un parcours d'interprétation en plus de celui du canal autour de la faune de la flore ... Atelier d'escalade, échelle à l'horizontale à la quelle nous pouvons nous suspendre, parcours de haies, planche oblique de musculation, plots de différentes hauteurs, rameur (tout le monde le veut), tyrolienne, tables de pique nique, parcours de plots, des installations simples sur les quelles on peut jouer, tremplin de saut de différentes hauteurs...

11h 40 Manu aborde le sujet du financement et les différentes possibilités.

11h 50 fin de la séance et surprise pour les jeunes Les élus et le comité des fêtes leur offrent des jetons pour les attractions de la fête foraine. Nous souhaitons de bonnes vacances à tous.

12H La séance est levée tout le monde s'en va prochaine réunion fin septembre

Merci et à la prochaine.

Anne-Marie, Martin et Manu